



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:
02.07.2009

Date de la convocation des conseillers :
02.07.2009

point de l'ordre du jour no:
04-A

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 10 juillet 2009

Présents : Hinterscheid, Braz, Spautz, Tonnar échevins, Hannen, Huss, Jaerling, Codello, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers;
Clement, secrétaire communal.

Absents : Mutsch, bourgmestre, Maroldt, Snel, Roller, Knaff, conseillers

COMMISSARIAT DE DISTRICT

13 JUL. 2009

Luxembourg

Le Conseil Communal;

Objet: Organisation de l'enseignement fondamental : Cycles 1-4

Vu la loi du 06 février 2009 relative à l'obligation scolaire;

Vu la loi du 06 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental ;

Vu la loi du 06 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental ;

Vu les règlements grand-ducaux réglant l'exécution des lois précitées ;;

Vu le règlement grand-ducal du 10 juin 2008 fixant les calendriers des vacances et congés scolaires pour les années scolaires 2008/2009, 2009/2010, 2010/2011, 2011/2012 et 2012/2013 ;

Vu la lettre circulaire de printemps du ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle concernant l'organisation de l'enseignement fondamental;

Vu la proposition de l'inspecteur d'arrondissement sur l'organisation de l'enseignement fondamental ;

Vu les avis de la commission scolaire ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**d é c i d e
à l'unanimité**

N° 182

Transmis à Monsieur Serge Haster
l'inspecteur/trice d'écoles
de la commune de Esch-sur-Alzette
avec prière d'avis.

Luxembourg, le 13.07.09
Le Commissaire de District



COMMISSARIAT DE DISTRICT
21 JUL. 2009
Luxembourg

Retourné à M. le Commissaire
de district avec avis favorable
Esch/Alzette, le 17/07/09




Serge HASTER
inspecteur de
l'enseignement primaire

N° 182

Transmis à Mme le Ministre de
l'Éducation Nationale et de la
Formation Professionnelle avec
avis d'approbation.

Luxembourg, le 21.07.09
Le Commissaire de district,


Jacques Schwachtgen
Secrétaire de district

COMMISSARIAT DE DISTRICT
23 DEC. 2009
Luxembourg

Esch/Alzette, le

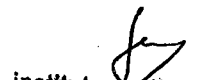
- 5 JAN. 2010



Vu et approuvé

Luxembourg, le 15 DEC. 2009

Pour la Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle


instituteur attaché